

Le TÉMOIN: Il va de soi qu'aux endroits où il est possible de se procurer le combustible à bon marché, l'industrie prend de l'essor.

M. MURPHY: Apporterait-il quelque avantage aux petites villes éche-lonnées le long du parcours?

Le TÉMOIN: Je ne vois pas pourquoi il ne serait pas avantageux pour tout le monde puisque le combustible donne le mouvement à l'industrie.

M. HERRIDGE: Je désirerais vous faire remarquer que l'année dernière, lorsque M. Dixon a témoigné au sujet d'un autre pipe-line, et que nous avons insisté sur la nécessité d'avoir un parcours entièrement canadien qui desservirait les petites villes en cours de route, il a dit au comité que les constructeurs des pipe-lines américains ne pouvaient pas affirmer que les industries avaient surgi du fait de la construction d'un pipe-line.

M. MURRAY: Il parlait du Texas.

Le PRÉSIDENT: Il y a d'autres facteurs, mais je trouve que le témoin a très bien répondu,—qu'un pipe-line favorise l'industrie.

Maintenant, messieurs, notre témoin est affligé d'un vilain rhume. Cependant, il a bien voulu nous faire profiter de son expérience, et je me demande s'il y aurait d'autres questions?

*M. Harkness:*

D. Pourriez-vous établir la comparaison entre le coût de la construction dans le Bouclier canadien, en Ontario, région très rocheuse, et celui de la construction dans les Praries?—R. Le coût serait beaucoup plus élevé en Ontario.

D. Pourriez-vous nous donner un chiffre plus précis?—R. Il serait deux ou trois fois plus élevé. Et il y aurait une autre cause que le roc.

D. Vous dites?...—R. Il y a une autre cause que le roc. Dans les Praries, vous avez un réseau de routes qui donnent accès à la grande route à tous les deux milles de distance. Ces chemins de traverse ne sont pas carrossables en toutes saisons, mais dans certaines régions de l'Ontario, il vous faudrait construire des routes pour atteindre l'emprise de votre pipe-line. Pour cette raison, votre pipe-line vous coûterait bien plus cher que s'il était construit à travers un terrain analogue, situé dans la Pennsylvanie ou la Virginie occidentale où le territoire est couvert de routes.

D. En Ontario, construiriez-vous sous terre?—R. Je ne recouvrirais le pipe-line qu'à demi.

D. Il vous faudrait dans ce cas faire sauter le roc?—R. Oui, pour des raisons d'ordre technique et autres. Si vous le désirez, je puis énumérer ces raisons.

D. Je suis un peu au courant puisque je viens de l'Alberta.—R. On enterre le conduit à demi afin de lui assurer une voûte d'ancrage pour le protéger dans vos régions rocheuses. Cela consiste à recouvrir les revêtements anti-corrosifs d'une carapace de pierres ou d'autres matériaux approuvés et de combler le tout de terre. On procède ainsi pour faire accumuler la neige et remédier aux basses températures. En même temps, vous assurez un ancrage au pipe-line et le protégez en quelque sorte contre les dommages accidentels et surtout intentionnels.

D. En fait, il vous faudrait dynamiter une tranchée pour abriter ce pipe-line?—R. Oui.

*M. McCulloch:*

D. Le conduit serait-il entièrement recouvert?—R. Il serait recouvert d'un remblai semi-circulaire. Si le conduit reposait à nu sur le sol et que je veuille le traverser, il faudrait que je construise une rampe d'accès ou l'enlever de ma route.